



Stage Initiation aux soins infirmiers



Composante
UFR Sciences
de Santé

Présentation

Description

Les étudiants doivent avoir validé un stage « Initiation aux soins infirmiers » (arrêté du 18/03/1992 modifié), d'une durée d'au moins trois semaines à la suite de leur première année de PASS (juillet-août) pour pouvoir valider le 1er Cycle.